

LICENCE 2

CONVOCAION AUX EXAMENS DE MAI - JUIN 2019

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'Université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques.

Les Epreuves auront lieu au Centre René Cassin – 17 rue Saint Hyppolyte – 75013 - Paris
Métro : Gobelins. Bus : 91, 83, 21 Glacière ou Berthollet Port Royal

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

Les étudiants doivent se présenter aux épreuves, munis de leur carte d'étudiant 2018/2019.

Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.

Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30mn pour les épreuves d'1heure et après 1heure pour les épreuves de 3h.

Les copies, les intercalaires et le papier de brouillon sont fournis par l'établissement. Aucune fourniture personnelle n'est autorisée.

Les étudiants sont priés de laisser leur cartable, sac et ainsi que tous appareils numériques éteints dans les travées latérales.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom, prénom et leur numéro étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

ATTENTION: Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants qui bénéficient d'un tiers temps. Ils doivent se faire connaître au secrétariat avant le 08 avril 2019, par mail à: cavdeug2@univ-paris1.fr en précisant les matières qu'ils désirent passer.

ECRITS DES SEMESTRES 3 ET 4

SEMESTRE 3

Droit administratif S3	Mercredi 29 mai	09h30 à 12h30	Amphi I
Droit Civil S3	Mercredi 29 mai	14h30 à 17h30	Amphi I
Histoire des idées politiques	Vendredi 31 mai	09h30 à 10h30	Amphi I
Droit pénal	Vendredi 31 mai	11h30 à 12h30	Amphi I

SEMESTRE 4

AMPHI 1 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « A » à la lettre « K »

AMPHI 2 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « L » à la lettre « Z »

Droit administratif S4	Lundi 27 mai	09h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit Civil S4	Lundi 27 mai	14h30 à 17h30	Amphi I et II
Droit Fiscal	Mardi 28 mai	09h30 à 10h30	Amphi I et II
Procédure Pénale	Mardi 28 mai	11h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit des Affaires	Mardi 28 mai	14h30 à 15h30	Amphi I et II

DOCUMENTS AUTORISES :

Document autorisé :

Droit civil : code civil Dalloz ou Litec non annoté. Ne sont pas autorisés le code Dalloz Expert ou le Mégacode Dalloz

Autres matières : aucun document n'est autorisé

Rappel du règlement de l'examen :

Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.

En cas d'échec ou de défaillance à la session de mai/juin :

Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.

Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de mai/juin restent acquises pour la session de rattrapage.

Toutes les notes inférieures à la moyenne, d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de juin, devront être repassées à la session de rattrapage.

Les étudiants qui ont passé des épreuves du semestre 3 au délestage ne peuvent pas les repasser durant cette session.

Les étudiants inscrits en qualité d'AJAC 1 ou équivalence L1 doivent consulter la convocation de L1 pour connaître les dates des matières qu'ils doivent présenter.

ORAUX DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SEM.3 ET SEM.4

Les changements de jurys ne seront pas autorisés.

Les étudiants sont invités à se présenter dès le début des horaires de convocation pour s'inscrire sur des listes de présence sous peine de ne pas être interrogés.

Les oraux se dérouleront du 17 au 24 mai au Centre René Cassin dans la salle de lecture, sauf

l'oral de l'Espagnol se déroulera en salle 09, le vendredi 24 mai de 10h30 à 13h30 reprise 14h30 à 17h00.

L'oral de l'Allemand sera communiqué prochainement.

Attention : Pas d'épreuve d'économie monétaire le mardi 21 mai (voir la répartition des jurys dans le tableau ci-dessous)

Oraux sem.3 : Finances publiques + Droit civil des biens

Oraux sem.4 : Economie monétaire + Anglais

DATES	Finances Publiques	Droit des biens	Economie Monétaire	Anglais
<u>Vendredi 17 mai</u>	Semestre 3		Semestre 4	
9h00	ABD à BED	ABD à BED	BUE à COV	BUE à COV
14h00	BEL à BUC	BEL à BUC	CRE à DUR	CRE à DUR
<u>Lundi 20 mai</u>				
9h00	BUE à COV	BUE à COV	ABD à BED	ABD à BED
14h00	CRE à DUR	CRE à DUR	BEL à BUC - GHA à HUY	BEL à BUC
<u>Mardi 21 mai</u>				
9h00	DUV à GER	DUV à GER		GHA à HUY
14h00	IDE à LAN	IDE à LAN		LAO à MAN
<u>Mercredi 22 mai</u>				
9h00	GHA à HUY	GHA à HUY	DUV à GER	DUV à GER
14h00	LAO à MAN	LAO à MAN	IDE à LAN - TEI à ZRI	IDE à LAN
<u>Jeudi 23 mai</u>				
9h00	MAR à NGU	MAR à NGU	NIC à RAP	NIC à RAP
14h00	RAU à TEC	RAU à TEC	LAO à MAN	TEI à ZRI
<u>Vendredi 24 mai</u>				
9h00	NIC à RAP	NIC à RAP	MAR à NGU	MAR à NGU
14h00	TEI à ZRI	TEI à ZRI	RAU à TEC	RAU à TEC

Les résultats seront communiqués : **Lundi 08 juillet 2019 à partir de 14heures.**

Les étudiants consulteront les résultats sur le site de Paris 1

(Activer votre messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et <http://www.univ-paris1.fr> rubrique étudiants puis résultats en ligne et résultats aux examens).

CONSULTATION DES COPIES :

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire après la publication des résultats.

Le mercredi 10 juillet 2019 à 9h30 Droit civil: Semestre 3 et semestre 4

Le jeudi 11 juillet 2019 à 9h30 Droit administratif: Semestre 3 et Semestre 4

Ils sont priés de s'inscrire en envoyant un mail à cavdeug2@univ-paris1.fr en précisant leur nom, prénom et la matière concernée.